



Compte rendu FNEC-FP **FO** 86 - F3SCT 86 (ex CHSCT-D) du 1er juin 2023

En présence de : DASEN, SG, Conseillère Prévention, Inspectrice Santé Sécurité au Travail, [3 FO](#), 8 FSU et 4 UNSA.

Le F3SCT-D est une émanation du CSA-D. Pour comprendre le rôle des différentes instances, [vous pouvez consulter le document en lien ici](#).

[Déclaration liminaire de FO en lien ici](#)

Le PACTE Macron-N'Diaye : enfin la solution miracle à tous nos problèmes ?!

Face au constat de « décivilisation » porté par Macron dernièrement, face au constat d'une recrudescence des phénomènes de violences envers les enseignants (et les fonctionnaires en général), face à la hausse inquiétante des problèmes liés aux élèves au « comportement perturbateur », FO oppose dans sa déclaration liminaire ([lire ici](#)) le processus de destruction des services publics par des réformes et contre-réformes incessantes, dont nous dénonçons depuis toujours les conséquences désastreuses.

Alors que TOUS les syndicats ont quitté le CSA ministériel du 31 mai consacré au « PACTE » ([lire ici](#)),

le DASEN, endosse le costume de VRP des réformes en cours et explique que le «PACTE» Macron-N'Diaye est un outil pour répondre à ces problématiques, déroulant les éléments suivants :

Crise du recrutement

DASEN : Recruter des personnels est difficile. Le problème de la crise d'attractivité est généralisé partout dans les pays développés, c'est un problème international. Les jeunes aujourd'hui n'envisagent plus leur carrière sur un temps long comme le faisaient les générations précédentes, mais le PACTE promet 2000 € dès l'entrée dans le métier pour inciter les candidatures.

Il admet qu'avec le SOCLE on est cependant loin du compte des +10% pour tous comme annoncé par le Président Macron, qu'après l'échelon 6 c'est beaucoup moins, mais se félicite du message envoyé aux jeunes ([réalité sur la « revalorisation » SOCLE et PACTE ici](#))

FO rappelle que 2000 € c'est +/- la rémunération des PE échelon 9 après +/- 20 ans d'exercice, qui eux n'ont que des miettes, installant ainsi une mesure inéquitable et injuste, et qui, même en se contentant seulement du SOCLE, voient leurs tâches se multiplier sans cesse davantage.

FO revendique une hausse de salaire pour tous, sans méritocratie, sans tâches supplémentaires, par compensation indiciaire de l'inflation (25% de perte de pouvoir d'achat depuis 20 ans).

Missions supplémentaires PACTE : la carotte du « travailler plus pour perdre moins »

DASEN : les revalorisations salariales prennent plusieurs critères en compte, très souvent pour des missions supplémentaires qui existaient déjà, qui sont à présent confortées et rémunérées, ce n'est pas plus de travail puisqu'il se faisait déjà avant. C'est au contraire mieux reconnaître le travail qui est fait.

FO : le DASEN conforte donc notre revendication d'une hausse de salaire pour tous puisqu'il cite des missions et des tâches **que nous faisons déjà gratuitement depuis toujours. Toutes les tâches ajoutées années après années ne seront pas rémunérées.**

Où va l'argent ?

DASEN : j'ai une enveloppe et je la distribue selon les besoins et les établissements. Par exemple, un lycée qui compte 1000 heures de cours non assurées, faute de remplaçants, devient une priorité pour allouer des moyens et ajouter des personnels recrutés pour ce problème.

+1 poste sera créé dans l'académie et sera dédié au recrutement, toutes catégories de postes, et à la promotion de nos métiers : valoriser l'accès aux concours, communiquer sur nos métiers et nos besoins, affiner les fiches de postes, constituer des viviers.

FO intervient pour dénoncer qu'on utilise l'argent qui pourrait servir de revalorisation pour tous sans conditions pour créer **des postes qui vont servir à préparer des recrutements en CDD de contractuels, pour servir de roue de secours pour les situations de crise.**

FO refuse que derrière l'idée d' « affiner les fiches de postes » se cache le profilage des postes (<< PPCR) avec recrutement « à la tête du client » mené par des jurys non objectifs (dont les directeurs d'écoles devenus chefs d'établissements << loi Rilhac).

Climat scolaire

DASEN : pour les élèves au « comportement perturbateur », le PACTE prévoit aussi d'apporter des solutions : 1 personnel volontaire par collège et lycée peut être référent et soutien et 1 personnel par circonscription dans la Vienne peut également être référent et soutien pour le 1er degré. Nous allons avoir un enseignant par circonscription « chargé de l'accompagnement des enseignants en difficulté qui accueillent des élèves à besoin particulier ».

Le DASEN précise qu'il préférerait en placer 3 par circonscription du 1er degré : détenteur d'un CAPPEI OU Coordonnateur ULIS OU un volontaire formé à cette mission.

Surtout, comme les problèmes de comportement peuvent être liés non pas à un trouble du développement chez l'enfant mais à une difficulté à trouver sa place et que l'enseignant peut être mis en difficulté par cela, le DASEN précise que la mission sera dans ces cas-là **d'accompagner l'enseignant pour l'aider à aménager l'accueil de l'élève.**

FO constate que l'inclusion systématique est aujourd'hui tellement mal menée, depuis la loi de 2005 sur le handicap, prétexte à fermer les places, les postes et les établissements spécialisés, qu'il faut à présent dans le 1er degré des Brigades d'Appui, des Conseillers Pédagogiques Climat Scolaire, 1 DVS, une cellule école inclusive **et maintenant des volontaires qui font un tutorat de leurs collègues, tenus indirectement pour responsables de l'échec du bien-être à l'école de l'élève !** Sans parler des RASED dont 6000 postes ont été supprimés depuis 2008 et dont l'efficacité était pourtant réelle !

FO est confortée dans ses revendications inchangées : les établissements médico-sociaux doivent être maintenus pour accueillir les élèves à besoins particuliers avec des spécialistes formés, les PIAL doivent être abandonnés, les RASED doivent être reconstruits, leur statut de fonctionnaires conforté.

FO continue de dénoncer les réformes en cours qui placent les enseignants en position d'être tenus pour responsables du 100% réussite et de la prise en charge de tous les élèves, tâche hautement chronophage qui épuise les collègues et peut leur être reproché dans le Rendez-Vous de Carrière, voir mener à des règlements de compte. FO est intervenue auprès du DASEN pour lui demander de faire cesser ces abus.

Soutien des élèves de 6e par les PE : le hic c'est la semaine à 4,5 j !

DASEN : pour le suivi des élèves de primaire en soutien en 6e, rien d'anormal, explique le DASEN, puisqu'il s'agit de la continuité des apprentissages DANS le cycle 3 et que c'est donc une priorité.

Il ajoute : « Le problème c'est quand allons-nous poser ces temps de soutien ? C'est un véritable casse-tête pour un département qui reste encore très majoritairement à la semaine de 4,5 jours. »

FO : **pour FO la semaine de 4 jours ça doit être pour tous, sur 36 semaines, sans PEDT, sans PACTE, sans tâches supplémentaires, sans contractualisation ! Non,**

nous ne demandons pas 4 jours pour aller travailler les mercredis en collège ! ([lire ici le « dossier 4 jours »](#))

PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION DEPARTEMENTAL : Registres obligatoires, DUER

Document qui indique les projets d'actions préventives en matière de santé et sécurité au travail pour la Vienne pour l'année 2023-2024.

Parmi les registres obligatoires, pour lesquels une action d'aide aux chefs d'établissements est prévue, figure le *Registre de Sécurité* qui rapporte l'état et la traçabilité des risques d'incendie et d'utilisation du gaz dans les établissements. Ce document est obligatoire. Un document type pré-rempli sera proposé.

Comme le DUER, ce document doit être archivé dans les établissements et peut faire l'objet d'un contrôle, surtout en cas d'accident.

FO renouvelle sa demande qu'un DUER type pré-rempli soit à disposition des équipes.

FO rappelle que le DUER **N'EST PAS à la charge du seul directeur ou du chef d'établissement, mais bien un outil pour les équipes !**

FO rappelle que les directeurs sont déjà harassés de tâches et que celle de réactualiser ce document 1 fois par an comme le prévoit la loi (+ archivage pendant 40 ans !) est vécu comme une goutte d'eau qui fait déborder le vase.

FO rappelle que le DUER est pourtant un outil de prévention qui permet de faire avancer des chantiers de prévention sur le terrain, et que si les équipes ne s'en saisissent pas c'est sûrement lié aux retards colossaux de mise en place réglementaire de cet outil et la façon dont les personnels en sont (non-)informés.

L'Inspectrice Santé Sécurité au Travail rejette la proposition d'un document pré-rempli, justifiant qu'il doit être un outil participatif, collégial à réactualiser. Pas besoin de tout refaire chaque année. A ce titre un test sera mené pour fournir un *tableau excel* qui permet d'empiler et réaliser le DUER dans les écoles sans tout refaire.

PROGRAMMATION DE VISITES DE LA F3SCT 86 – FO boycotte la visite du PIAL

Trois visites de sites ont été planifiées par la F3SCT 86.

L'une concerne le PIAL de Loudun.

FO s'oppose à cette visite et n'y participera pas pour une raison très simple : Force Ouvrière conteste les PIAL qui servent de base de gestion des AESH, personnels maintenus dans la précarité depuis des années puisque les ministres successifs

refusent d'accéder à la revendication des AESH portée avec FO : un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH.

FO ne peut donc pas s'inscrire dans une démarche qui justifierait de reconnaître ces PIAL et les conditions de travail actuelles des AESH comme satisfaisantes ou quoi que ce soit d'autres.

Les revendications des AESH sont déjà bien connues : il est temps de les satisfaire et de cesser de faire semblant !

ETUDE DES RSST et SITUATIONS SIGNALEES

9 situations d'écoles, pour lesquelles le RSST a été saisi, ont été présentées, et 1 situation en collège.

FO se félicite que le DASEN fasse enfin la présentation des mesures prises pour chaque situation afin de lever les risques et de répondre aux problèmes, puisque nous portons cette demande inlassablement depuis 2014, année d'obtention de notre 1er siège en instance Santé Sécurité au Travail.

FO a défendu tous les dossiers qui lui ont été confiés et continuera de suivre l'évolution des situations qui ont déclenché ces RSST.

Il faut noter que **3 demandes de Protection Fonctionnelle liées à des incivilités et agressions envers des enseignants, et pour lesquelles FO a été mandatée, ont été éditées en 15 jours pour le 1er degré seulement.** Triste record.

Vos représentants à la F3SCT 86,

Julien Marmisse, Fabien Vasselin, Henri Lochon, Frédéric Artus